



Juillet 2019 - n°2019 - 102
07/12

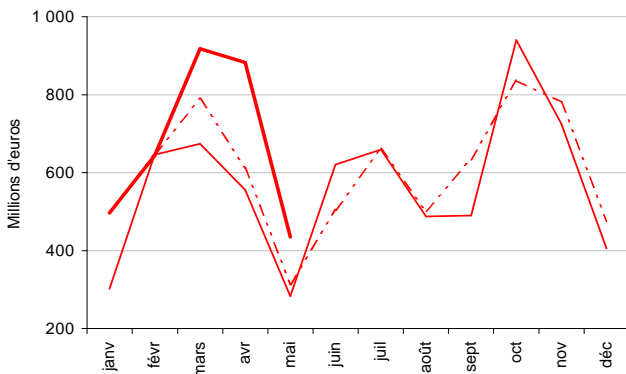
Infos rapides

En mai 2019, les exportations de vins et spiritueux tirent l'excédent agroalimentaire français vers le haut

En mai 2019, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 435 millions d'euros ; il augmente de 151 millions d'euros par rapport à mai 2018 du fait d'une hausse des exportations (+ 257 millions d'euros) plus importante que celle des importations (+ 106 millions). Le solde des produits agricoles bruts affiche un déficit de 100 millions d'euros et diminue de 26 millions d'euros sur un an sous l'effet de la baisse des exportations de céréales. Avec 535 millions d'euros, l'excédent commercial en produits transformés augmente de 177 millions d'euros par rapport à mai 2018 parallèlement à la croissance des exportations, notamment en vins et spiritueux. Cette hausse fait plus que compenser l'augmentation des importations tirée, entre autres, par les achats de tourteaux et de viandes. L'excédent commercial agroalimentaire s'améliore avec les pays tiers et se dégrade avec l'UE.

Solde commercial global

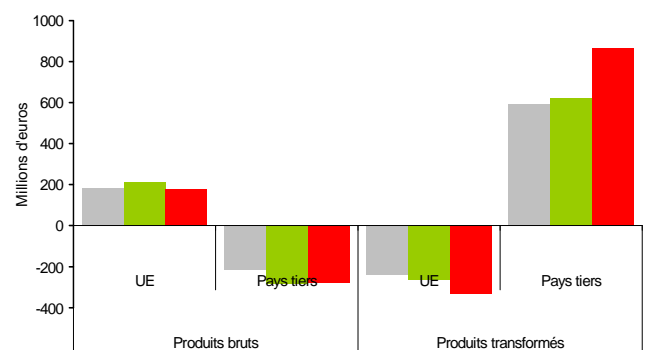
En mai 2019, progression de l'excédent sur un an



Source: Douanes - CPF 2015

Solde par zones et par type de produits

En mai 2019, sur un an, amélioration des différents soldes avec les pays tiers



Source : Douanes - CPF 2015

--- moyenne 2014-2018 - - - 2018 — 2019

■ mai moy. 2014-2018 ■ mai 2018 ■ mai 2019



Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants

En mai 2019, augmentation, sur un an, de l'excédent agroalimentaire français

En mai 2019, l'excédent commercial agroalimentaire atteint 435 millions d'euros, soit une augmentation de 151 millions d'euros par rapport à mai 2018. Cette hausse résulte d'une croissance des exportations (+ 257 millions d'euros soit + 5 % en valeur) plus importante que celle des importations (+ 106 millions sur un an soit + 2 %).

Avec les pays tiers, l'excédent s'établit à 588 millions d'euros, en progression de 251 millions d'euros par rapport à mai 2018 parallèlement à des exportations qui se sont accrues de 292 millions d'euros sur un an (+ 16 %). Cette hausse concerne presque exclusivement les produits transformés (+ 286 millions) en lien avec la progression des ventes de vins et spiritueux (+ 190 millions) principalement vers les Etats-Unis et l'Asie. Les importations de produits transformés (surtout des tourteaux de soja) augmentent mais dans une proportion bien moindre (+ 41 millions d'euros). Les échanges commerciaux de produits bruts sont tirés par

les exportations (+ 6 millions et + 2 % sur un an) malgré des ventes de céréales peu dynamiques (principalement en ce qui concerne les orges à destination de l'Arabie Saoudite). Au total, le déficit commercial en produits bruts diminue de 5 millions et l'excédent des échanges de produits transformés augmente de 245 millions d'euros sur un an.

Avec l'Union européenne, le solde des échanges est déficitaire, à - 153 millions d'euros (- 100 millions sur un an) du fait d'une hausse des importations tirées par les achats de produits transformés accentuée par la baisse des exportations de céréales. Ainsi, les importations croissent de 64 millions (+ 2 % sur un an). Parmi celles-ci, la valeur des achats de produits issus de l'abattage (principalement de viandes, notamment de la viande bovine et de volailles en provenance des Pays-Bas), de tabacs et de produits à base de fruits et légumes augmente sensiblement (respectivement de 23, 17 et 14 millions).

Les indicateurs

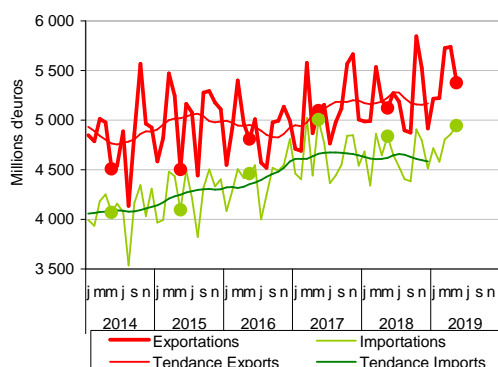
million d'euros

Produits CPF2	Mai						Cumul 5 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
UE												
Produits bruts	729	710	941	891	212	180	3 345	3 458	4 963	5 194	1 618	1 736
Produits transformés	2 668	2 751	2 403	2 417	-265	-333	12 976	13 228	11 546	11 774	-1 430	-1 454
AGROALIMENTAIRE	3 397	3 461	3 344	3 308	-53	-153	16 321	16 686	16 509	16 968	188	282
Pays tiers												
Produits bruts	591	592	305	311	-286	-281	2 998	3 000	1 850	2 206	-1 148	-794
Produits transformés	849	889	1 472	1 758	623	868	4 053	4 219	7 476	8 107	3 423	3 887
AGROALIMENTAIRE	1 440	1 481	1 777	2 069	337	588	7 052	7 219	9 326	10 312	2 274	3 093
Monde												
Produits bruts	1 320	1 302	1 247	1 202	-74	-100	6 343	6 458	6 813	7 400	470	942
Produits transformés	3 517	3 640	3 874	4 175	358	535	17 029	17 447	19 022	19 880	1 993	2 433
AGROALIMENTAIRE	4 837	4 942	5 121	5 377	284	435	23 372	23 905	25 835	27 280	2 463	3 375

Source: Douanes/SSP

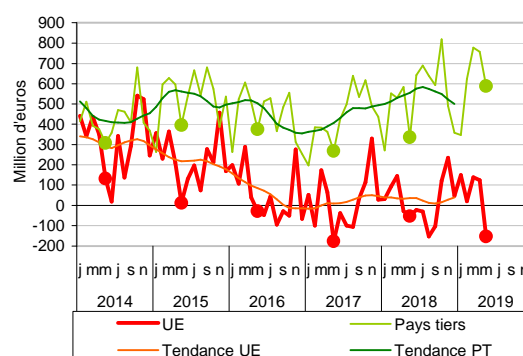
Mises en perspective

En mai 2019, hausse des échanges sur un an



Source: Douanes - CPF 2015

En mai 2019, le solde commercial progresse sur un an avec les pays tiers mais diminue avec l'UE



Source: Douanes - CPF 2015

Produits agricoles bruts

Les faits marquants

Baisse des ventes de céréales sur un an

En mai 2019, le solde des échanges de **produits agricoles bruts** est déficitaire pour la première fois depuis décembre 2018, à - 100 millions d'euros. Il se creuse ainsi de 26 millions d'euros par rapport à mai 2018. Cette évolution est la conséquence de la diminution de l'excédent avec l'UE (- 32 millions d'euros sur un an). Les **exportations** (1,2 milliard d'euros) reculent de 45 millions d'euros (- 4 % par rapport à mai 2018). En particulier, la valeur des expéditions de céréales, principalement d'orge et de maïs, diminue sur un an de 54 millions d'euros (- 10 %). Si les quantités exportées reculent d'une année sur l'autre en blé tendre, orge et maïs (respectivement - 0,3, - 0,2 et - 0,1 million de tonnes), la hausse du prix moyen à l'exportation a limité « les pertes » pour le blé tendre en augmentant plus fortement

pour ce dernier comparativement aux autres céréales (+ 16 % contre + 10% pour l'orge et + 3 % pour le maïs).

Les **importations** (un peu plus de 1,2 milliard d'euros) diminuent de 18 millions (- 1 % par rapport à mai 2018). La baisse des importations de fruits et légumes est particulièrement marquée (respectivement - 39 et - 28 millions) et concerne plus particulièrement les fraises et les citrons mais aussi les tomates, pastèques et melons en provenance du Maroc et d'Espagne. Cette diminution est cependant atténuée par la hausse des achats de graines oléagineuses (+ 52 millions sur un an) et notamment de colza australien et canadien mais aussi de tournesol en provenance d'Argentine et dans une moindre mesure de Roumanie.

Les indicateurs

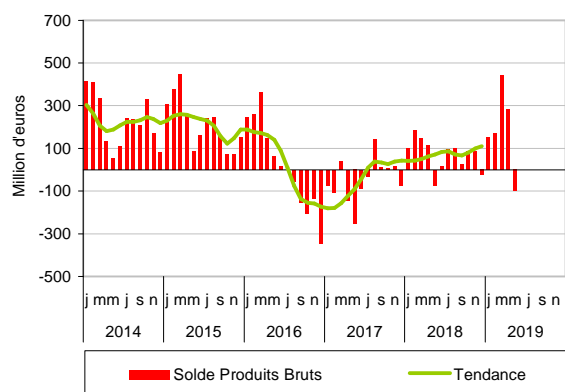
million d'euros

Produits CPF4	Mai						Cumul 5 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
PRODUITS BRUTS	1 320	1 302	1 247	1 202	-74	-100	6 343	6 458	6 813	7 400	470	942
Agriculture et élevage	1 144	1 130	1 162	1 117	18	-13	5 538	5 632	6 381	6 953	844	1 321
Céréales, légum., oléagi.	98	149	623	589	525	439	667	765	3 550	3 949	2 883	3 183
Céréales n. c. riz	22	22	518	465	496	443	142	215	2 927	3 236	2 785	3 021
Oléoprotéagineux	75	127	105	124	30	-4	524	548	623	711	99	163
Légumes, fleurs, plantes	377	346	204	197	-173	-149	1 658	1 708	1 084	1 307	-575	-401
Légumes	312	284	178	174	-135	-110	1 388	1 430	946	1 181	-442	-250
Prod. cult. permanentes	617	592	141	125	-476	-467	2 974	2 922	806	716	-2 168	-2 206
Fruits	410	372	106	92	-305	-280	1 917	1 856	596	511	-1 321	-1 344
Café, cacao, thé	75	72	2	3	-73	-69	383	388	13	13	-370	-375
Animaux vifs, œufs, miel	52	43	194	207	142	165	237	237	941	981	704	745
Bovins	5	5	120	126	115	121	17	23	618	645	601	622
Produits sylvicoles	23	26	40	40	16	14	106	108	194	213	87	105
Pêche et aquaculture	153	146	45	45	-108	-101	700	718	238	235	-461	-484

Source: Douanes/SSP

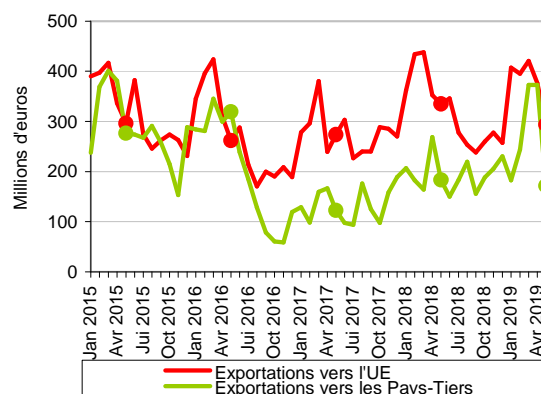
Mises en perspective

En mai 2019, le solde des échanges de produits agricoles est déficitaire



Source: Douanes - CPF 2015

Sur un an, recul des exportations de céréales



Source: Douanes - CPF 2015

Produits agricoles transformés

Les faits marquants

Dynamisme des ventes de vins et spiritueux

L'excédent des échanges de **produits transformés** atteint 535 millions d'euros en mai 2019 (+ 177 millions d'euros par rapport à mai 2018). Sur un an, la hausse de l'excédent commercial concerne exclusivement les échanges avec les pays tiers (+ 245 millions d'euros). Les **exportations** (près de 4,2 milliards d'euros) progressent de 301 millions d'euros sur un an (+ 8 %). Les ventes de vins et spiritueux augmentent de 205 millions d'euros du fait de la demande dynamique en provenance des Etats-Unis (+ 99 millions au total pour les vins et les spiritueux) et dans une moindre mesure de Singapour et de la Chine (pour les spiritueux) mais

aussi du Japon et de Hong Kong (pour les vins). Les ventes de la majeure partie des autres produits transformés apparaissent en hausse à l'exception des produits laitiers et des produits issus de la première transformation des céréales.

La valeur des **importations** (3,6 milliards d'euros) augmente de 124 millions d'euros sur un an (+ 4 %). Les hausses notables concernent les tourteaux (+ 43 millions) à travers les achats de tourteaux de soja en provenance du Brésil ou de tourteaux de tournesol en provenance d'Ukraine mais aussi les produits issus de l'abattage (+ 20 millions) principalement les viandes.

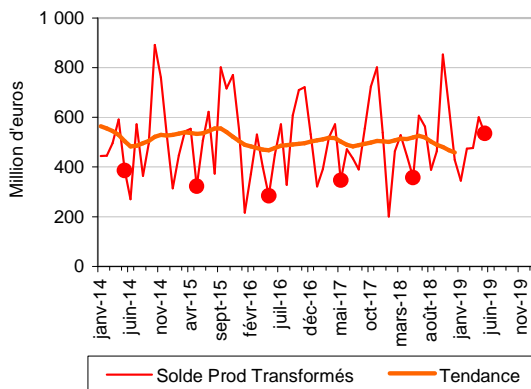
Les indicateurs

Produits CPF4	Mai						Cumul 5 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
IAA, TABACS	3 517	3 640	3 874	4 175	358	535	17 029	17 447	19 022	19 880	1 993	2 433
Viandes, prod. de l'abattage	490	510	351	371	-139	-140	2 369	2 400	1 814	1 822	-555	-578
<i>Viande bovine</i>	106	115	81	76	-25	-39	516	533	382	378	-134	-155
<i>Viande porcine</i>	64	68	57	82	-6	13	321	294	318	377	-3	83
<i>Volaille</i>	97	102	58	58	-39	-43	474	484	327	298	-147	-187
Prod. préparés de la pêche	354	348	73	77	-281	-271	1 646	1 697	376	374	-1 270	-1 322
Prod. à base de fruits & lég.	444	454	184	185	-260	-269	2 115	2 125	867	928	-1 247	-1 197
Huiles, tourteaux, corps gras	264	322	92	105	-172	-217	1 364	1 477	506	475	-858	-1 003
<i>Tourteaux</i>	104	147	8	14	-97	-133	517	636	53	60	-464	-576
Produits laitiers, glaces	370	364	578	573	208	209	1 681	1 736	2 728	2 805	1 047	1 069
<i>Fromages</i>	149	153	255	253	106	100	653	681	1 233	1 255	581	574
Produits des céréales	144	162	207	205	63	43	729	788	1 070	1 048	341	260
Biscuits, pâtisseries, pâtes	194	207	175	178	-20	-29	947	1 003	822	883	-125	-120
Autres produits alimentaires	690	705	713	735	23	30	3 504	3 560	3 639	3 662	135	102
<i>Sucre</i>	21	26	107	85	86	58	111	109	576	411	465	302
<i>Chocolat, confiserie</i>	216	214	151	142	-65	-72	1 161	1 188	797	799	-364	-390
Aliments pour animaux	87	92	179	200	91	108	460	474	931	992	471	518
Boissons	356	339	1 307	1 532	951	1 193	1 591	1 574	6 182	6 815	4 591	5 241
<i>Vins, champagne</i>	77	65	756	862	679	797	384	332	3 556	3 906	3 172	3 574
<i>Eaux de vie, alcools</i>	113	95	342	441	229	346	479	470	1 678	1 902	1 199	1 432
Tabacs	122	136	15	15	-107	-122	622	612	85	76	-537	-536

Source: Douanes/SSP

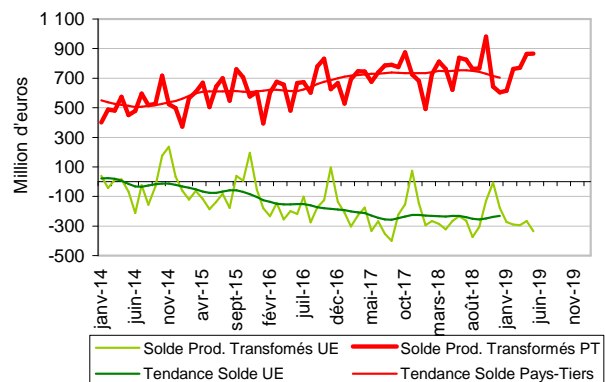
Mises en perspective

Produits transformés : en mai 2019, augmentation de l'excédent sur un an



Source: Douanes - CPF 2015

Produits transformés : en mai 2019, poursuite du déficit avec l'UE



Source: Douanes - CPF 2015

Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er février 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de février 2007.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1er février 2011, il a été porté à 460 000 euros.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE : UE à 28

IAA : Industries agricoles et alimentaires.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP

Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

Rédacteur : Thibaut Champagnol

Composition : SSP

Dépôt légal : à parution

© Agreste 2019

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)